

Promouvoir le Q.I. à l'aide de la musique

Jeunesse + Musique

Interview Christoph Gnägi, Christine Rüeeggger

L'initiative «Jeunesse + Musique» en bref

L'objectif de l'initiative est d'inscrire l'éducation musicale dans la constitution fédérale. L'éducation musicale devrait être enseignée à tous les degrés scolaires au même niveau de qualité et avec le même sérieux que les mathématiques, les langues, les sciences naturelles et le sport. Le droit à l'éducation musicale doit également être garanti dans le domaine extrascolaire. La Confédération doit montrer l'exemple en matière de promotion des jeunes talents.

La musique rend intelligent. C'est l'argument principal des institutions musicales dans le débat de l'éducation. Malgré l'étude PISA et des découvertes scientifiques, la musique vit dans l'ombre du système éducatif suisse. Cette situation devrait changer de manière fondamentale grâce à l'initiative «Jeunesse + Musique». La présidente du Conseil National, Christine Egerszegi est également la présidente du comité d'initiative. Elle a accueilli le Tambour Major dans son bureau du Palais Fédéral.

Madame Egerszegi, pourquoi avons-nous besoin de cette initiative «Jeunesse + Musique»?

Le sport avait été inscrit depuis longtemps déjà dans notre constitution et il est promu de manière appropriée par «Jeunesse + Sport». Le sport – même d'un niveau avancé – est gratuit pour la plupart. Conformément à notre constitution, la confédération est obligée de promouvoir les sports. Ceci signifie que les enseignants et les écoles doivent partiellement être pris en charge par la confédération. Par exemple, dans les écoles primaires, grâce à «Jeunesse + Sport», il est possible de pratiquer des sports les plus divers à titre gratuit durant le temps libre; le sport fait même partiellement partie du programme scolaire. Par contre, si un enfant ne veut qu'apprendre à jouer de la flûte douce, cet enseignement coûte déjà quelques centaines francs par trimestre dans beaucoup d'écoles.

Donc, la dénomination de l'initiative – «Jeunesse + Musique» - a été choisi de manière consciente par analogie à «Jeunesse + Sport»?

Précisément. La musique ne doit plus vivre dans l'ombre. Dans les hautes écoles pédagogiques, elle perd de plus en plus d'importance. Si la musique n'est pas déjà mise en valeur lors de la formation des professeurs, comment ceux-ci pourraient-ils alors transmettre cette qualité dans leur vie professionnelle?

C'est paradoxal: D'un côté, la musique perd de l'importance dans les écoles et de l'autre les gens se réjouissent quand leurs enfants chantent ou lorsqu'un orchestre joue lors d'une fête. Ce que l'on oublie, c'est qu'il faut d'abord enseigner les connaissances de base aux enfants.

« La musique a
une valeur directe. »

Donc, sans enseignants formés à la musique, il n'y aura plus d'éducation musicale.

Justement, ce n'est pas seulement de l'éducation musicale qu'il s'agit! Avec des exercices de rythme tout simples, comme par exemple le battement des mains ou le langage rythmique connu «avancer, stationner», l'intelligence de l'enfant se développe également. C'est un point qui a été prouvé scientifiquement. La Finlande se trouve au premier rang du classement de l'étude PISA et dans ce pays, l'enseignement de la musique est aussi important que l'enseignement des matières comme les mathématiques ou les langues.

Quelles sont les raisons de cette négligence envers la musique?

La vocation éducative a été définie trop fortement par les moyens financiers. On s'est trompé sur la valeur directe de la musique et sur le fait qu'il y a aussi d'autres moyens de promouvoir l'intelligence que les mathématiques ou les langues.

Et l'initiative devrait changer cette situation.

Oui, les enfants doivent avoir la possibilité de fréquenter des cours de musique dans la même mesure que les cours de sport. Une certaine formation de base doit d'abord avoir lieu pour tout le monde. Et pour ces enfants et jeunes qui veulent en savoir davantage et travailler de manière plus intensive sur un instrument, des structures doivent être créées afin qu'une formation complémentaire puisse leur être offerte.

Jeunesse + Musique



S'engage pour la jeunesse: Christine Egerszegi, Présidente du Conseil National et présidente du comité d'initiative

Cela ne mènerait-il cependant pas à imposer de nouveau une contrainte de rendement et l'obligation d'obtenir des bonnes notes – surtout pour des élèves qui ne sont pas musiciens?

Cette obligation existe dans d'autres matières aussi. Et justement, ces enfants qui ont des difficultés dans des matières comme les mathématiques ou les langues, ont peut-être des dons d'artistes. Ceci pourrait à nouveau procurer des impulsions pour les matières «faibles». Par ailleurs, il est tout à fait normal que la plupart des élèves ne brillent pas dans toutes les matières. Celui qui ne sait pas écrire sans faute ou n'est pas trop bon en mathématique n'est pas simplement stupide. Ils existent différentes sortes d'intelligences et la musique est une façon de promouvoir l'intelligence, qui ne se définit pas par le calcul et l'écriture.

Pourtant, les places d'apprentissage sont souvent attribuées selon les notes en mathématiques et dans les langues...

On ne doit pas juger une personne d'une manière aussi unilatérale. Sur ce point, il faut convaincre l'économie du fait que la musique peut donner des impulsions pour que les élèves s'améliorent aussi dans les autres matières. La musique entraîne les fonctions du cerveau. En mathématique, nous apprenons les suites de nombres. Même si, dans la vie adulte, nous n'en avons plus besoin, elles nous ont rendus intelligents. Pour la musique, il en est de même. Reconnaître les sons, battre des mains selon un certain rythme – tout cela contribue également à promouvoir l'intelligence.

Quel est le point de départ de l'initiative «Jeunesse + Musique»?

Elle doit garantir aux enfants une éducation musicale de base. Parallèlement, les enseignants offrant cette éducation doivent être soutenus. Des études de musique coûtent cher de nos jours et tout le monde ne peut pas se les payer. Grâce à cette initiative, les études devront être possibles pour un public plus large. Des efforts sont déjà entrepris dans ce sens: Dans les écoles supérieures du nord-ouest de la Suisse, la musique sera intégrée au plan d'études comme nouvelle filière à partir de l'année prochaine. Il y sera donc possible d'obtenir un diplôme en musique, comme cela est possible par exemple pour la technique, l'économie, la construction ou les arts créatifs.

En regardant le programme de «Jeunesse + Sport» existant, on se rend vite compte que cette initiative ne sera pas gratuite pour la confédération...

Au niveau de l'école primaire, la musique fait encore partie du programme. Par analogie au modèle de «Jeunesse + Sport», la confédération sera obligée de subventionner l'enseignement complémentaire dans les écoles de musique.

Cependant, il y aura sûrement des contribuables qui ne profiteront pas de «Jeunesse + Musique»...

Ces personnes existent aussi pour «Jeunesse + Sport». Pourtant, elles ne manifestent pas de résistance à cet égard...

Donc, il serait trop osé de dire qu'il n'y aura pas d'opposition?

On se demandera sûrement à combien s'élèvent les coûts. Cependant, le moment est idéal pour une telle innovation. Dans les années à venir, le nombre des élèves sera considérablement plus bas. Dans les écoles et dans le système éducatif, un tournant décisif a actuellement lieu. Pourquoi ne pas y ajouter encore une innovation?

Pourtant, il est très important que l'initiative ne soit pas soutenue par les partis politiques, mais par des sphères qui pourront accueillir ces enfants plus tard: Les associations de musique. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes décidés à placer l'initiative sous l'égide du Conseil Suisse de la Musique. Si ce conseil et ses associations la soutiennent, nous réussirons.*

Combien de temps faudra-t-il pour que l'initiative soit acceptée et réalisée?

Il faut du temps jusqu'à ce qu'un tel changement de système ait lieu. Je pense que cela durera six à huit ans. Tout dépend, combien de temps il nous faut pour récolter les 100'000 signatures nécessaires. Nous espérons que les associations et organisations membres du Conseil Suisse de la Musique nous soutiennent: Elles représentent plus d'un million de musiciens et si tous y contribuent, nous réussirons. Et si chaque membre offre seulement un franc, les coûts administratifs, comme pour l'authentification des signatures par exemple, seront largement couverts.

Surtout parce qu'à ce jour, le budget de l'initiative se situe au seuil inférieur de 250'000 francs.

C'est exact. Un quart de million pour la récolte et la vérification des signatures est idéal. Mais une initiative présuppose aussi une votation...

...et c'est ici que les associations pourront jouer un rôle?

C'est juste. Comme déjà dit: Si chaque membre donne un seul franc, la campagne avant la votation ne posera aucun problème. Nous espérons que nous pourrions compter sur les associations et sociétés de musique au prélude de la votation déjà, lors de la récolte des signatures. Dans ce cas, l'initiative se réalisera sans problème.

Avez-vous déjà reçu des réactions sur ce sujet?

Oui, de très bonnes: Jusqu'ici, 12 associations nous ont promis leur soutien. Il ne faut pas oublier que ce sont surtout les associations et leurs membres qui pourront profiter de «Jeunesse + Musique». Elles pourront ainsi aspirer à un plus grand nombre de membres et à une meilleure formation.

*Note de la rédaction:

Cela se fera, car les délégués du CSM dont l'ASTF fait également partie ont approuvé le projet et son soutien complet lors de leur assemblée extraordinaire. Le président Alois Koch conclut l'assemblée en ces termes: «L'instant est historique!»

Informations: www.musikrat.ch